



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professeurs

Question écrite n° 15886

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la situation des anciens sportifs de haut niveau qui exercent comme professeurs de sport. En effet, leurs années de compétition au plus haut niveau ont retardé leur entrée dans la vie active. Ils souhaitent, par conséquent, que ces années soient prises en compte pour le calcul de leurs droits à la retraite. Dans la mesure où son prédécesseur avait souhaité « modifier la situation actuelle, pénalisante pour les sportifs qui contribuent au rayonnement de notre pays dans le monde », il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont ses intentions dans le domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15886

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2008, page 937

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)